PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES. 715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

No 1126, rue ARABELLA,

ENTRE LES RUES

Coliséum et Perrier.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE ROSA LOWE.

No 57,912 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, le 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu d'un ordonnance ci-dessus et signé le 16 décembre 1898, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville (anciennement la paroisse de Jefferson) dans l'ilet No 41 borné par les rues Arabella, Perrier, Coliséé et l'avenue Nashville et le lot No 12 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur, commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Arabella et Perrier

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0|0 comme garantie au moment de la vente et assumerant toutes les taxes de 1899 au-dessus et en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

déc 26 —jan 1 8 15 22 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue comme les Nos 3918 et 3920 rue Magasins, entre les rues General Taylor et Austerlitz.

Mme Clémentine Ulfers vs Mme Emma Yost et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48 772—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick W. Blessey, défendeur in rule, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans l'ilet 208, borné par les rues General Taylor, Austerlitz, Live Oak [maintenant Constance] et Magasins dans cette ville, désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Magasins par 115 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Frederick W. Blessey.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

23 déc—23 30—janv 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés Améliorées de Valeur,

Connues comme les Nos 1019 et 1023 rue Delachaise, entre les rues Magasins et Constance, et les Nos 2419 et 2421 et 2423 et 2425 rue Clara, entre les rues Première et Deuxième.

Frank T. Mayer vs Joseph N. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 58,101—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ile borné par les rues Delachaise, Magasins et Constance; lesdits lots sont désignés par les numéros 21 et 22 et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Delachaise sur 125 pieds de profondeur.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 17 et 18 dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Clara, Willow et Première, et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 18 forme une des encoignures des rues Deuxième et Clara et mesure trente-trois pieds de face à la rue Deuxième sur 126 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Clara, et le lot No 17, touchant au susdit lot, mesure trente-deux pieds six pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent vingt-six pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis H. Pillé, voyer, déposé dans le bureau de Michael Gernon, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Frank B. Thomas avocat pour le plaignant.

7 jan—7 13 20 27—fév 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 428 rue Première, entre les rues Rousseau et Levée.

Jacob L. Weil vs Mme Theresa O'Mara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,232—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 février 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième Rousseau et Levée; ledit lot est désigné par le No 13 sur un plan fait par J. H. Daken, en date du 15 novembre 1842 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, et mesure conformément au dit plan trente pieds de face à la rue Première par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

St. T. & Madison, Saunders & Miller, avocats pour le plaignant.

7 jan—7 13 20 27—fev 3 9

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Malles, Sacs, Valises, Installation de magasin. In re Crescent Trunk Co Ltd, en liquidation.

No 57,818—Cour Civile de District. Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Allée Commerciale — Il sera vendu aux enchères publiques au No 210 rue St Charles entre les rues Gravier et Commune, en cette ville, le MARDI 17 janvier 1899, à 10:30 A. M. en vertu d'un ordre des Honorables, juges de la Cour Civile de District et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant avant livraison.

6 janv—6 10 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE

CETTE SOLIDE ET BIEN CONSTRUITE résidence en briques à trois étages connue comme le nouveau numéro municipal 126, rue Sud Remparts dans l'ilet borné par la Place Université ou (rue Dryades), les rues Canal et Avenue Tulane ou (rue Commune); l'imposante, attrayante et substantielle, et dans une localité désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession du Dr Marie Eugène Berjot.

No 57,948—Cour Civile de District, Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 allée Commerciale —Il sera vendu le JEUDI, 9 février 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division B en date et signé le 29e jour de décembre 1898 rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous seront vendues aux enchères publiques.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Pisbe de l'Université (ou rue Dryades) les rues Canal et Commune (ou avenue Tulane). Ledit lot est désigné par le No 9 sur un plan fait par H. Moelhausen, en date du 15 février 1846, dé posé comme plan No 194 dans l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant 23 pieds 2 1|8 pouces de face à la rue Remparts sur 117 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 10: 119 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No 8 et 23 pieds 2 1|8 pouces de largeur sur la ligne du fond ensemble avec l'usage d'une allée de 12 pieds de large dans le fond commun au dit lot et aux autres qui le bornent. Les améliorations consistent en une résidence en briques solidement construite, connue par le nouveau No municipal 216 rue Sud Remparts; belle localité pour résidence ou pour placement, et mérite l'attention sérieuse du péculateur et du chercheur de résidence.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit pour des billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur en deça et en plus du prix d'adjudication, et il devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 jan—8 15 22 29—5 fev à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier d'une résidence magnifiquement meublée,

745 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

In re Succession de Mme Elizabeth Hogan —No 58,132 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, le LUNDI, 16 janvier 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 6 janvier 1899 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan: Un lot de meubles et articles de ménage d'après l'inventaire enregistré. Conditions: Comptant sur les lieux et la livraison immédiate require.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,
Bureaux 546 rue du Camp, coin Lafayette et 336 rue Carondelet. 7jan—7 8 15 16

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE
A L'ENCAN.
Fournitures de Bureau et Droit d'Occupation

Des Bureaux au troisième étage du No 127 rue Carondelet,

Mercredi, 18 Janvier 1899,
A 11 HEURES A. M.

Pupitres à dossier tournant et plat, Casier, Berceaux, Chaises droites et à bras, Armoir, Table à allonge, Tapis, Toile Cirée, Rideaux, Pendule, Articles de bureau, Bill rack, Paniers pour papier, Installation électrique, 2 malles, et autres articles nécessaires pour bureau.

Etat de la Louisiane ex rel Geo. Merrill et als. vs Metropolitan Bond and Savings Company.

No 57,366—Cour Civile de District — Division B.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—Sur les lieux, à l'heure et à la date ci-dessus mentionnée, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, daté et signé le 5 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu les marchandises ci dessus partiellement décrites et le droit d'occupation, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

6 jan—6 8 15 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St-Thomas, entre les rues Pleasant et Toledano.

Mardi, le 31 Janvier 1899.

Succession de Mme Anna Maria Zeller—No 57,334 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—A la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 22 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas (autrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Tchoupitoulas, désigné par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 et 25 pieds 2 pouces et 3 lignes dans le fond le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, dépendance et citerne, et sont connus par les numéros municipaux 3252 et 3254 rue Fulton (maintenant rue St Thomas).

Conditions — Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur: la proportion de crédit, s'il y en a, en un et deux ans ou un an en billets à l'option des acquéreurs devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent paran d'intérêt de la date de la vente, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès; la propriété devant être conservée assurée et la police transférée: 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire

32 déc—31—janv 1 8 15 22 29 à date

VENTES A L'ENCAN.

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PASCAL LESTELLE.

No 57,405—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de deux ordres en date du 14 décembre 1898 et 29 décembre 1898 et un ordre supplémentaire en date du 21 décembre 1898, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B" dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, faubourg Plaisance, ilet avenue Louisiane, Delachaise, Magasins et Constance, désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, et mesurant chacun conformément au dit devis 26 pieds 6 pouces 2 3-12 lignes de face à l'avenue Louisiane par 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot "B" forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Magasins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; sujets à un bail expirant le 1er janvier 1901 au taux de $480 par an.

2° L'emplacement d'affaires de premier ordre à l'encoignure des rues Levée, South Peters et Nuns, dans l'ilet borné par la rue Ste-Marie, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant une buvette, cinq chambres, hangars, citerne et écurie. Les terrains sur lesquels ces bâtisses se trouvent appartiennent à la ville de la Nouvelle-Orléans, et est loué au vendeur à raison de $120 par an, payables annuellement, en avance, jusqu'au 18 mars 1905, que l'acquéreur des bâtisses doit assumer en plus et au-dessus du prix d'achat à partir du 19 mars 1899. La succession vend seulement les bâtisses sur lesdits terrains, comprenant les installations de la buvette et le droit d'occupation sous ledit bail. L'acquéreur desdites bâtisses aura le droit de les changer de place au moment de l'expiration dudit bail. Tout conformément au contrat ou bail passé pardevant J. D. Tey'or, notaire, le 29 juin 1892 et un acte passé pardevant John R. Legier, notaire, le 30 juillet 1892 et les ordonnances Nos 6346, 6427 et 9033 dans lesquels documents les particularités en plein seront trouvées, et des copies desquelles peuvent être vues dans le Bureau des Encanteurs et seront exposés au moment de la vente.

3° Trois certains lots de terre dans le faubourg Delord, 1er District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Thalie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur deux plans séparés, un par C. T. Zimple, voyer, déposé comme plan 2 dans le bureau de T. Grima, ancien notaire, et l'autre par G. A. Redin, architecte, déposé comme plan 18, fait le 1er février 1848 dans le bureau de J. E. Holland, ancien notaire, lesdits lots sont aussi désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur le plan de la ville, s'alongant et mesurant chacun 22 pieds 8 pouces 9 lignes de face à la rue Peters par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, loué au taux de $420 par an.

4° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 5, dans l'ilet borné par Franklin, Domaine, Canal et Tréme, sur un plan par H. Pilié, en date 29 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire ledit lot formant l'encoignure des rues Douane et Franklin et mesure, mesure américaine, 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Domaine, sur 114 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent vendus sujets au bail expirant le 31 mai 1899, avec privilèges de deux ans, au taux de $40 par mois pour 4 mois, $50 par mois pour 8 mois, faisant $560 par an.

5° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourbon, désigné par la lettre "W" sur un plan dressé par A. de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879 et conformément auquel ledit lot mesure 62 pieds 4 pouces 1 ligne de face sur la rue Dauphine par une profondeur de 80 pieds 1 pouce 4 lignes et entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Se loue au taux de $468 00 par an.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement, troisièrement, quatrièmement et cinquièmement décrite, un tiers au plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque, avec liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de a date d'adjudication jusqu'au paiement final.

Pour la propriété secondement décrite, comptant.

Sur toute la propriété, les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

La possession de la propriété sera donné à la signature des actes de vente. Le loyer des dites propriétés sera collecté et appartiendra à la succession jusqu'à la signature des actes de vente.

Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs; lesdits actes devant contenir les clauses usuelles de sécurité.

Aussi, à 10 heures A. M., au local encoignure des rues Levée et Nuns, les meubles qui s'y trouvent, comme par inventaire, sur des conditions comptant.

25 déc—25—jan 1 8 15 22 26

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2316, Avenue Palmer,

SUCCESSIONS DE LAWRENCE WILLIAMS ET MARY WILLIAMS, NÉE BEAUFORT.

No 57,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MARDI, 7 FEVRIER 1899, A MIDI.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS, No 840, RUE COMMUNE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 20 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District (maintenant avenue Palmer) les rues Edmond, Victor, (maintenant Magnolia) et Léonce, (maintenant Clara) désigné comme ilet No 11 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 22 mai 1867; le dit lot est désigné par le No 17, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer), sur 110 pieds de profondeur et comme largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—La moitié ou plus en le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, à 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

7 janv—7 15 22 29—fév 5 7

VENTES A L'ENCAN

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Localité d'Affaires bien Etablie dans le Troisième Ward.

LA GROCERIE et BUVETTE

A l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman

—ET LA—

Propriété Vacante

Dans le Premier Distrtrict

Sur les rues Cortes, d'Hémécourt et Scott.

A L'ENCAN.

Succession de Armand Schall.

No 57,137—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 21 décembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 437, borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet ou Jackson), les rues Palmyra, Roman et Derbigny. Le dit lot mesure 27 pieds de face sur l'avenue Cleveland par 61 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur et de face sur la rue Roman, entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre étant bornée dans le fond par la propriété vendue à J. Delage le 7 avril 1868

Les améliorations sur le dit lot de terre comprennent la bâtisse à deux étages occupée comme grocerie et buvette en bas et résidence à l'étage supérieur.

2° La moitié de l'intérêt indivisé dans sept (7) lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, étant une portion de terre comprise dans l'ilet No 736, borné par les rues Cortes, Scott, Baudin et D'Hémécourt, et conformément à un plan d'arpentage fait par O. Uncas Lewis, député voyer, et déposé dans l'étude de Fred. Deibel, notaire, et mis au décrit et connu comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

Lot No 13 forme l'encoignure des rues D'Hémécourt et Cortes, et mesure 24 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Cortes par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot No 19 forme l'encoignure des rues Scott et D'Hémécourt et mesure 24 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Scott par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lots Nos 14 et 18 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue D'Hémécourt par 122 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tous les mesurements étant pris en mesure.

Lots Nos 15, 16 et 17 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue d'Hémécourt par 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente, comptant—Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente, comprenant les Timbres de Revenus de la Guerre, aux frais des acquéreurs, pardevant A. W. Long, notaire.

dec 23—23 25—jan 1 8 15 22 26

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie A. Begault.

No 58,009—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE

Pour payer les dettes de la Propriété No 323 rue Dauphine et Propriété No 2019 2021, Nord Remparts. D'après l'inventaire enregistré en cette affaire.

EN vertu et conformément à un ordre de vente rendu dans la susdite succession signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, daté le trois janvier 1899, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, le vendrai, aux enchères publiques, le MERCREDI, 8 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle Orléans les propriétés foncières suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 92, borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourgogne, désigné par la lettre A, sur un devis fait par C. A. DeArmas, ingénieur civil, en date du 12 février 1870 et mesurant conformément au dit plan, 24 pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Conti, de là se fermant à 9 pieds 6 pouces, et s'étendant sur une seconde profondeur de 46 pieds 10 pouces et 5 lignes et mesurant du côté la plus près de la rue Bienville et en partie sur la ligne d'une allée de 4 pieds 6 pouces de large marquée sur ledit plan "allée commune" 183 pieds 3 pouces et 4 lignes, de là s'ouvrant à 22 pieds 1 pouce 7 lignes et mesurant sur une seconde profondeur parallèle à la rue Bienville 23 pieds 4 pouces 4 lignes, et 35 pieds 6 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et connu comme numéro municipal 323 rue Dauphine, entre Bienville et Conti. Et—

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 375, borné par les rues Remparts, Français; Union et St-Claude, désigné par le No 24 sur un acte d'arpentage fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 24 février 1892; ledit lot commençant à une distance de 128 pieds de l'angle des rues Français et Remparts et mesurant, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Remparts, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après ledit devis, connu comme les Nos 2019-2021 rue N. Remparts entre les rues Touro et Français.—Pour du comptant.—Acte de vente devant être passé pardevant J. F. Meunier, notaire.

AUG. HUARD, Encanteur,
Bureau 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, Lne.

Voyez les plans à la Bourse.

5janv—5 8 15 22 29—fév 8

Sam Goldman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Victor Buerkle et de Laura Deck, son épouse.

No 58,075—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR SAM GOLDMAN, encanteur, Bureau, 532 rue Poydras—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 janvier 1899 il sera vendu aux enchères publiques le LUNDI, 16 janvier 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux No 1417 rue SUD FRANKLIN, des Notions, Objets de fantaisie Bijouterie Coffre-Fort Meubles, Articles de ménage, etc, d'après l'inventaire dans l'affaire ci-dessus intitulée. Conditions—Comptant.

Edgar M. Cahn, avocat.

6janv—6 13 14 15 16

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE en partage

De Cottages Productifs, Simples et Doubles dans le Sixième District.

Succession de Mme Elizabeth Zimmermann.

No 56,551—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, le 7 février 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 22 décembre 1898 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Elizabeth Zimmermann, née Zeller, No 56,551 du dossier de ladite Cour, la suivante décrite propriété foncière à savoir—

Nos 4845, 4847, 4849, 4851, 4853 ET 4855 RUE TCHOUPITOULAS.

1. La rangée de cottages doubles productifs ci-dessus désignés, contenant chacun galeries de devant, 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Trois (3) certains lots de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 121, borné par les rues Tchoupitoulas, Upperline, Jersey et Lyon, désignés par les Nos 2, 3 et 4, sur un plan dressé par B. Buisson, daté le 1er février 1844 et déposé dans le bureau du recorder de Jefferson; lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le dit lot No 2 formant partie du lot No 1 d'après le plan original d'Ouest Bouligny; le tout en mesure américaine

Nos 615 ET 617 RUE LYON.

2. Le désirable cottage double Nos 615 et 617 rue Lyon; retiré, et contenant galeries de devant, 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 141, borné par les rues Lyon, Laurel, Bordeaux et Annonciation, désignée comme lot K mesurant 40 pieds de face à la rue Lyon, commençant à une distance de 110 pieds de l'encoignure des rues Lyon et Laurel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles.

No 618 RUE LYON.

3. Le désirable cottage, résidence élevé No 618 rue Lyon, retiré de la rue et en dehors des lignes du lot contenant galeries de devant et dans le fond, 7 chambres, vestibule, hangars, 2 citernes, cour sur le devant, sur le côté et dans le fond, etc; décrit comme suit à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, dans le Sixième District dans l'ilet No 140 sur le nouveau plan fait par H. E. Brown voyer, compris entre les rues Lyon, Upperline, Laurel et Jersey; le dit lot est désigné comme lot No 11 sur le plan fait par Louis Surgi voyer, en date du 27 avril 1841, et déposé en l'étude de P. Lacoste notaire; mesurant en mesure anglaise 50 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

No 620, RUE LYON.

4. L'élégible cottage simple No 620, rue Lyon, contenant 4 chambres, hangar, citerne, cour, etc. Lot 27x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse.

Nos 622 et 624, RUE LYON.

5. Le cottage double désirable, Nos 622 et 624, rue Lyon, contenant 6 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cour dans le fond. Lots 35x90, plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse

Nos. 4852, 4854, 4856 et 4858 RUE LAUREL.

6. Les deux cottages doubles productifs, Nos 4852 et 4854 et Nos 4856 et 4858 rue Laurel, chacun contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées sur le côté et cours au fond. Lot 60x100 plus ou moins. Voyez les plans à la Bourse pour dimensions détaillées.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrites sont plus particulièrement décrites dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième district de cette ville dans l'ilet No 140 sur le plan, par Henry C. Brown, voyer, compris entre les rues Lyon Laurel, Jersey et Upperline, ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, mesurant en mesure anglaise, 100 pieds de face sur la rue Lyon par 150 pieds de profondeur entre lignes parrallèles et faisant face à la rue Laurel, laquelle dite portion de terre est composée des lots Nos 1, 12 et la moitié du lot No 2, moins la portion qui forme l'encoignure des rues Lyon et Laurel, et mesurant en mesure anglaise, 36 pieds 11 pouces de face à la rue Lyon, la même largeur dans le fond, par 89 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Laurel, et la même profondeur de 89 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Jersey.

Conditions—Comptant, et les acquereurs devant déposer 10 pour cent comptant pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant R. T. Walshe jr. Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

6 jan—6 13 20 27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enviable Résidence —ET— Demi ilet de terre dans le SEPTIÈME DISTRICT

In re Mme Caroline Springer, femme de Lazie, vs John Springer.

No 57,672—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 17 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 novembre 1898, et signé le 1er décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

L'enviable résidence à 2 étages et 1½ moitié de l'ilet de terre, encoignure des rues Cambronne, Joliet, et Neuvième, contenant 9 chambres, granges, hangar, citerne, puits etc; décrits comme suit:

1° Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 307, autrefois partie de l'ilet original No 129 lequel était compris entre les rues Cambronne, Jefferson (maintenant Joliet) Neuvième et Dixième; ladite portion de terre est désignée par le No 4 sur le plan par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 1er octobre 1890, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire, le 23 septembre 1891, et mes